

ABONNEMENT.

Saumur :
Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

Poste :
Un an 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
chez tous les Libraires ;

A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 32 ;

A EWIG,
Rue Flécher, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne 40 c.
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Cie,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

12 Janvier 1881.

LE RÉVEIL.

Les élections municipales de Paris ont peu changé la situation générale ; la majorité appartient toujours aux radicaux.

Mais pourtant elles nous ouvrent une porte sur l'espérance.

Le précédent conseil municipal ne contenait que cinq conservateurs ; le nouveau conseil en contiendra au moins huit ; différence en faveur de la contre révolution : trois.

Ces trois paraîtront peu de chose aux gens qui ne réfléchissent pas ;

Pour nous, ces trois sont une force considérable, si les conservateurs ne se découragent pas.

Depuis dix ans que la République a été imposée à la France, les conservateurs se sont réfugiés dans cette politique mortelle qu'on nomme l'abstention.

Abattus, écrasés, ils ne faisaient aucun effort pour relever le drapeau conservateur ;

Et, par une ironie toute logique, c'est le parti gambettiste qui est devenu aujourd'hui le plus sérieux obstacle, la barrière la plus résistante à l'envahissement révolutionnaire.

La querelle du 16 mai n'a rien produit au point de vue conservateur ; bien au contraire. Elle donna le spectacle de partis se déchirant entre eux.

C'était une fausse manœuvre.

L'expérience électorale du 9 janvier a une autre portée ; elle ouvre un horizon pratique.

Les candidats conservateurs se sont placés sur un terrain solide, sur le terrain du bon sens.

Ils ont dit aux électeurs : Vous voyez où nous allons ; c'est la revanche de la Commune qui se prépare ; c'est le bouleversement social qui s'organise ; c'est le triomphe

des anarchistes et des partageux qui menace la France...

Conservateurs qui avez travaillé et fait des économies, citoyens qui avez une conscience et voulez sauvegarder votre liberté, réveillez-vous et votez pour les candidats de la résistance...

Beaucoup de conservateurs, il est vrai, n'ont pas entendu cet appel ; ils sont restés dans leur déplorable engourdissement ;

Le succès a été bien diminué par les abstentions lâches ou indifférentes ;

Mais il est évident, en face du résultat si mince qu'il soit, que, si les conservateurs jouent actuellement le rôle de vaincus, c'est par leur faute ; il est bien certain qu'ils n'ont qu'à vouloir pour que ce rôle se modifie sensiblement.

La grande affaire, c'est de ne pas s'endormir.

C'est pendant le sommeil qu'on est surpris, garrotté et volé.

Il faut veiller, il faut être debout.

Le 9 janvier est un commencement de réveil.

Encore un effort, conservateurs, et vous serez sur le chemin de la victoire.

(Tablettes d'un Spectateur.)

Chronique générale.

La Chambre et le Sénat se sont ajournés hier au jeudi 20 janvier.

**

Les élections municipales ont eu lieu ; qu'y a-t-il de changé en France ? Quelques conseils municipaux ; en bien ou en mal ? on ne saurait encore le dire. La France continue donc à glisser sur « la planche savonnée » où l'a placée le régime actuel.

A Nantes, les monarchistes ont maintenu leur position ; mais les socialistes ont fait pour la première fois leur apparition sur la scène. C'est là un fait qui a son importance ; les socialistes, malgré l'absence des chefs

ayant quelque valeur, se sont trouvés au nombre de douze cents. Il y a là un symptôme digne de la plus grande attention.

Dans la plupart des grandes villes, la même scission a eu lieu entre républicains ; à Marseille, les intransigeants ont huit mille voix de plus que les opportunistes, et, s'ils ne sont pas élus en masse, c'est grâce à la diversion opérée par les conservateurs.

Ce résultat indéniable est la condamnation la plus catégorique de la République. Cette forme de gouvernement, dans un si court espace de temps, nous ramène aux portes de l'anarchie ; les conservateurs ont beau s'épuiser en efforts généreux, ils ne regagnent point le terrain perdu, car pour la masse du pays la forme emporte le fond. Sous la République, le pays élit des républicains, sans se rendre compte de la portée de son vote. En vertu de cette même logique, aussi aveugle qu'irrésistible, il se dit : Plus les élus seront républicains, meilleurs ils seront. Ne sommes-nous pas en République ?

**

Le scrutin du 9 janvier n'apportera aucune force nouvelle à la République. M. Gambetta ne se voit pas, sans colère et sans peur, condamné par les suffrages des campagnes, qui protestent contre la Révolution, et par les suffrages des grandes villes, où le radicalisme l'emporte sur les hypocrisies opportunistes.

A Paris, le tableau comparatif entre les élections de 1878 et celles de dimanche indique le terrain perdu par les républicains.

Il y a trois ans, sur 358,482 inscrits, on comptait 207,967 votants et 150,215 abstentions. En 1881, sur 404,834 inscrits, 262,433 électeurs ont pris part au vote et 139,698 se sont encore abstenus.

En 1878, on comptait à peine 7,000 suffrages conservateurs exprimés ; en 1881, ce chiffre s'élève à 50,000, soit à plus du cinquième des votants.

Le chiffre des abstentions a diminué ; cependant, il montre qu'il y a encore d'énormes et persévérants efforts à faire pour

entraîner les conservateurs, par une sage et vigilante discipline.

Si cinquante républicains sont élus, huit conservateurs entrent au conseil municipal, et vingt-deux ballottages tiennent en échec les familiers de la politique louche qui prépare les voies d'une abjecte dictature.

Les majorités obtenues par les républicains sont presque partout en décroissance.

Sur beaucoup de points, les conservateurs ont obtenu de très-importantes minorités, et il est permis d'affirmer que celles-ci deviendront demain des majorités.

Dans plusieurs ballottages, les candidats conservateurs arrivent en tête de liste ou dans des conditions qui autorisent les meilleures espérances.

L'opportunisme a subi, outre l'échec de beaucoup de ses candidats, une défaite significative. Il n'a pas pu se présenter sous son vrai visage ; ses représentants, pour la plupart, ont dû hausser le ton jusqu'au diapason de l'intransigeance. La Commune, d'autre part, n'a pas eu de succès réels.

La victoire du nombre appartient à cette opinion assez mal définie qu'on désigne, dans les nouvelles subdivisions républicaines, sous le nom d'ultra-radical.

**

On lit dans le *Télégraphe* :

« Le conseil supérieur de l'instruction publique vient de rendre une décision importante au sujet de la participation des maîtres d'école dans l'enseignement du catéchisme. Il laisse les instituteurs libres d'accompagner ou de ne pas accompagner les enfants à l'église pour le catéchisme (sauf en quelques cas exceptionnels, où il leur fait une obligation d'y aller), libre de les y surveiller ou de ne pas les y surveiller. L'instituteur n'aura à prendre conseil que de sa conscience.

» Toutefois, cette réserve si libérale, une fois faite, le conseil, d'accord avec l'administration, a déclaré qu'il verrait avec plaisir le maître se charger, de son plein gré, de ce service, cela dans l'intérêt même de la bonne éducation des enfants, qui ne doi-

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LA PIÈCE DU PROCÈS

(Suite.)

La conversation se ralentit et pendant quelques instants Valentine n'entendit que des paroles brèves, peu intelligibles pour elle ; l'acre odeur des cigares arrivait jusqu'à elle à travers les jointures des planches, et elle était obligée de faire effort pour ne pas tousser. Enfin les deux hommes s'éloignèrent après avoir réglé leurs consommations.

La jeune fille en avait assez entendu pour savoir que le jeune peintre était victime d'une odieuse machination. Mais quelle était la base de l'association ténébreuse qui unissait M. Bocardet à cet étranger, spécimen de ces hommes que l'on rencontre si souvent dans le steeple-chase effréné qui entraîne la jeune Amérique à la poursuite de la fortune, gens pour lesquels le succès est tout, qui passent pour franes parce qu'ils sont brutaux, pour résolus parce qu'ils marchent à pieds joints sur les scrupules, et qu'ils renversent sans se retourner tous ceux qui ont le malheur de se trouver sur leur chemin ?

Il lui était impossible de répondre à cette question, mais ce qu'elle avait appris suffisait amplement pour justifier l'éloignement dont elle n'avait jamais pu se défendre à l'égard de M. Bocardet. C'était donc là l'homme qu'on prétendait lui faire épouser ; grâce au ciel elle n'avait plus besoin de chercher à excuser ou à expliquer sa répulsion.

Mais M. Bréhier, ce jeune parent pour lequel il avait manifesté une hypocrite sympathie dont l'avocat avait été dupe ; il tramait contre lui un complot machiavélique. Comment dérober la victime à ses projets ? Cette réflexion reporta sa pensée vers le but qu'elle s'était assigné ; elle ne devait pas perdre de temps, sinon elle se réservait de cuisants regrets. M. Bocardet et son compagnon étaient déjà loin ; ils avaient disparu derrière une saillie de rochers ; elle prit congé de son hôtesse et, suivie d'Angélique, s'achemina vers la ville, dans la direction de la rue que lui avait indiquée le capitaine du steamer.

Elle s'engagea dans un des vieux quartiers du Havre, où les rues s'entrecroisent dans une confusion qui semble un défilé à la ligne droite et forment un dédale inextricable. Elle demanda à plusieurs reprises sa route aux passants. Mais ces indications incomplètes ou inexactes ne la sauvèrent pas des déviations. Elle marchait depuis longtemps déjà, sans que rien lui fit supposer qu'elle approchait du but, lorsqu'elle s'arrêta au détour d'une voie qu'elle

avait déjà parcourue. Après vingt minutes de circuit, elle se trouvait ramenée à un endroit par où elle avait déjà passé ; elle cherchait à s'orienter et se disposait à interroger un boutiquier, lorsqu'elle vit apparaître M. Bocardet que le hasard de ses courses ramenait auprès d'elle.

Elle eut un mouvement d'horreur qu'elle réprima aussitôt, car elle ne voulait pas lui laisser deviner ses soupçons. Elle tenait plus encore à ce qu'il ne connût pas l'objet de sa course. Lui-même parut un instant embarrassé ; il se remit tout de suite et alla à sa rencontre le sourire sur les lèvres.

— Quelle bonne fortune vous place sur ma route, mademoiselle, lui dit-il, comment vous trouvez-vous dans cet affreux quartier ?

— Nous sommes égarées, Angélique et moi, car nous ne connaissons pas mieux la ville l'une que l'autre.

— C'est ce que je supposais ; voulez-vous que je vous remette sur votre chemin ?

— Volontiers, monsieur.

Il supposait qu'elles retournaient à Ingouville ; Valentine le laissa dans cette opinion ; elle voulait écarter de lui tout soupçon relatif au motif qui l'avait amenée et, pour ne pas éveiller ses suppositions, se laissa conduire vers le boulevard François Ier qui n'était pas très-éloigné. Tout en marchant, M. Bocardet s'excusa de ne pas être allé la saluer la veille, une affaire imprévue l'avait,

disait-il, appelé au Havre ; il imagina une histoire qu'elle parut accepter avec une crédulité parfaite ; il lui parla de son père qu'il avait rencontré et dont la physionomie soucieuse l'avait frappé.

Peut-être voulait-il échapper aux questions de la jeune fille par l'exubérance de ses paroles. Dans tous les cas, celle-ci était heureuse de ne pas avoir à faire les frais de l'entretien et l'écoutait en souriant. Elle avait peur qu'il ne devinât ses impressions et, pour ne pas se trahir, se montrait plus aimable que d'habitude. Elle était de ceux qui aiment les situations nettes et elle éprouvait une véritable satisfaction à se dire que ses préventions étaient bien fondées, qu'elle n'avait pas à se reprocher de l'avoir calomnié. En la trouvant d'humeur joyeuse et communicative, il ne se doutait pas que cela tenait à ce qu'elle s'applaudissait d'avoir fait cette découverte qu'il était encore plus misérable qu'elle ne l'avait pressenti ; elle lui était en quelque sorte reconnaissante d'avoir fait disparaître toute équivoque dans son esprit. Tout en causant, ils arrivèrent au boulevard François Ier. M. Bréhier et son fils le suivaient en ce moment, marchant sur le trottoir opposé ; ils virent bien la jeune fille et son compagnon, mais Valentine ne les aperçut pas. Elle avait hâte de reprendre sa liberté et quitta M. Bocardet, maintenant qu'elle n'avait plus qu'à suivre une grande voie pour retourner à Ingouville.

vent, autant que possible, pas être abandonnés seuls dans le trajet de l'école à l'église. »

Autant que possible nous paraît un chef-d'œuvre, et, cette réserve si libérale une fois faite, on engagera les instituteurs à faire prendre aux enfants la clef des champs, au lieu du chemin de l'église.

Une dépêche fort grave a été adressée d'Athènes au *Diritto* et rend compte des dernières déclarations faites par M. Com-moudouros à M. de Mouy, notre chargé d'affaires.

Le ministre grec a dit vrai en indiquant l'état actuel comme la conséquence des propositions de M. Waddington au congrès de Berlin. Sans notre ministre des affaires étrangères, il n'y aurait pas aujourd'hui de question grecque.

Seulement, le cabinet d'Athènes se trompe en posant comme condition de son acquiescement à l'arbitrage, que les droits de la Grèce ne seront point amoindris.

C'est mettre un peu trop effrontément le marché à la main à l'Europe.

Il ne se trompe pas moins en disant : « C'est une douloureuse, mais en même temps une inévitable nécessité, d'accepter le sort des armes. »

Nous ne savons si ces paroles sont authentiques, mais, dans les circonstances présentes, elles ne sont que trop vraisemblables.

La Grèce semble perdre tout bon sens et se jeter à corps perdu dans une effroyable aventure.

Une seule chose pourrait l'arrêter, peut-être, — le manque d'argent. Les Chambres ont bien voté un emprunt de 120 millions ; mais il ne suffit pas de vouloir emprunter, il faut trouver des prêteurs confiants. Or, nous ne croyons pas qu'aucun banquier sérieux ouvre une souscription pour remplir le trésor grec.

Le roi Georges, pas plus que le sultan, n'inspire aux financiers une confiance suffisante ; car, en somme, les garanties de l'emprunt sont absolument nulles, et aucun prêteur n'escomptera d'avance les lauriers de la future campagne.

Enfin, quel serait le gouvernement d'Europe assez insensé pour cautionner cet emprunt, ou prêter directement les millions dont la Grèce a besoin ? Ce n'est, certes, pas le nôtre qui, depuis cinquante ans, est créancier des Hellènes et qui sait par expérience ce que vaut le crédit de ses débiteurs.

Nous souhaitons sincèrement que le roi Georges ne trouve pas une drachme ; ce sera le seul moyen de calmer un peu l'effervescence belliqueuse de son peuple.

ACCIDENT SUR LA LIGNE DE L'EST.

Un accident des plus graves est arrivé dans la nuit de dimanche à lundi, vers deux heures du matin, sur la ligne des chemins de fer de l'Est.

A deux cents mètres de la station de

— J'espère, lui dit-il, avoir l'honneur de vous voir ce soir, mademoiselle.

— Je n'ose vous engager à venir, monsieur, répondit-elle, il est probable que mon père sera encore à Paris.

Ils se séparèrent et Valentine, heureuse d'être débarrassée de son odieux guide, s'éloigna d'un pas rapide. Quelques instants après elle se retourna et le suivit du regard ; s'il avait vu l'expression de profond mépris et d'horreur que présentaient alors les traits de la jeune fille, il n'aurait certainement pas conservé le contentement de lui-même qu'il éprouvait en la quittant.

Le Jardin d'acclimatation, où l'aquarium appelle tant de curieux, est situé tout près de là. En passant, elle vit entrer M^{me} Bréhier qui allait y attendre son fils appelé par ses affaires sur le port. Le hasard servait à souhait Valentine ; elle s'empressa de franchir le seuil et alla droit à la mère du peintre qui venait de s'asseoir sur un banc à l'ombre d'un arbre exotique. A la vue de la jeune fille, celle-ci se leva et fixa sur elle des regards étonnés dont la malveillance n'avait rien d'encourageant.

— Madame Bréhier, dit Valentine sans se laisser déconcerter par cet accueil, veut-elle me faire l'honneur de m'accorder quelques instants d'entretien ?

— Je suis aux ordres de mademoiselle Albanel. Cette réponse fut formulée d'un ton sec et glacial.

Mézy, près de Château-Thierry, un train de marchandises de seize wagons a rencontré le train de voyageurs n° 32 venant des Ardennes.

Dix voyageurs, dont nous n'avons pu obtenir les noms de l'administration, et trois employés, ont été relevés sous les débris de quatre wagons, dans le plus pitoyable état.

Le mécanicien du train des voyageurs a été tué.

Le chauffeur du train des marchandises a été trouvé mort sous les débris du tender.

Le chef du train de marchandises est très grièvement blessé ; son état est considéré comme désespéré.

La plupart des blessés ont été transportés et recueillis à l'hôpital de Château-Thierry.

Un train est parti à deux heures de la gare de l'Est, portant des secours et les membres du conseil administratif chargés de l'enquête.

A trois heures du matin, une seule des voies était rendue à la circulation, qui n'a été rétablie entièrement que pour les départs de midi.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 11 janvier.

Le mouvement de hausse auquel on obéit depuis la liquidation, subit aujourd'hui un temps d'arrêt. Il semble même que tous les groupes de titres aient une tendance à rétrograder, à l'exception de quelques valeurs de tout premier ordre que nous indiquerons tout à l'heure. Notre 5 0/0 s'arrête à 120.52 1/2 après 120.62 1/2. Le 3 0/0 perpétuel fait 85.15. On est immobile à 86.60 sur l'amortissable. On s'interroge sur tous les détails qui se rapportent au prochain emprunt. Personne n'en connaît encore exactement ni le chiffre ni la date.

La valeur qui contraste le plus avec la tenue générale du marché, c'est l'action du Crédit foncier. Ce titre est recherché à 1,480 et 1,482.50. A ce prix, il coûte net à payer 1,232.50. Il constitue un placement très-favorable en raison des larges plus-values que doit assurer aux cours la progression continue des bénéfices et des dividendes. Les obligations ont un courant de demandes fort actives. On remarque que l'action du Crédit foncier et agricole d'Algérie est au-dessus de 635 ; l'obligation de la Dette unifiée d'Egypte reste en moyenne à 362.50.

La Banque de Paris rétrograde de 1,167.50 à 1,160. Un mouvement analogue mais plus accentué se produit sur le Crédit lyonnais de 1,080 à 1,072.50. La Société générale est, de son côté, en perte de 10 fr., à 632.50 après 642.50.

L'action du Crédit Mobilier français est à 680, sans changement. On fait 700, cours rond, sur la Banque Franco-Egyptienne. La Société générale française de Crédit est recherchée à 700 et 705. La Banque Nationale est au contraire de plus en plus faible comme la Banque Hypothécaire.

La Société de dépôts et de comptes courants se maintient avec beaucoup de fermeté à 710. Il y a de l'animation sur les titres de la Société nouvelle qui paraissent successivement en voie de reprise.

Les actions de nos grandes compagnies de chemins de fer reproduisent les cours antérieurs : l'Est à 770, le Lyon 1,572.50, le Nord à 1,760. Le mouvement de l'Orléans, à 1,360, est fort remarquable et très-soutenu.

Parmi les Chemins étrangers, nous trouvons l'action des Chemins autrichiens à 596.25 ; celle des Lombards à 221.25 ; celle des Portugais à 645 et celle du Saragosse à 405.

— Vous me connaissez donc, madame ? reprit la jeune fille.

— Je pourrais vous adresser la même question ; le cas est le même.

Valentine sentait la tristesse et la frayeur la gagner. Elle s'était mise pleine de confiance à la recherche de cette mère désolée, elle goûtait d'avance le bonheur qu'elle éprouverait à remplacer chez celle-ci le désespoir par la joie, et elle était reçue en ennemie ; elle devinait des sentiments hostiles qu'elle savait ne pas mériter. M^{me} Bréhier l'observait, froide et impassible.

— Veuillez vous asseoir, mademoiselle, dit-elle enfin, ou plutôt enfonçons-nous plus avant dans le jardin, afin que nous ne soyons pas sous les yeux des passants.

Elle ne disait pas sa véritable pensée ; Richard ne devait pas tarder à revenir, et elle ne voulait pas qu'en entrant il la vit en compagnie de la fille de l'avocat. Elles traversèrent le jardin et allèrent s'asseoir dans un coin écarté sous l'ombrage d'un énorme saule pleureur dont les branches retombaient autour de leurs têtes. La vieille Angélique se tint discrètement à l'écart.

(A suivre.)

Louis COLLAS.

Chronique Locale et de l'Ouest.

TIRAGE AU SORT.

L'examen des tableaux de recensement et le tirage au sort des jeunes gens de la classe de 1880 commenceront le 24 janvier prochain, et s'effectueront dans chaque chef-lieu de canton de l'arrondissement de Saumur, aux lieux, jours et heures ci-après déterminés :

Vihiers. — Lundi 24 janvier, à midi 1/2, à la mairie.

Doué. — Mardi 25 janvier, à midi 1/2, à la mairie.

Montreuil-Bellay. — Mercredi 26 janvier, à midi 1/2, à la mairie.

Saumur (Sud). — Jeudi 27 janvier, à 4 heures, à la mairie.

Saumur (Nord-Ouest). — Vendredi 28 janvier, à 9 heures, à la mairie.

Saumur (Nord-Est). — Vendredi 28 janvier, à 4 heures, à la mairie.

Gennes. — Samedi 29 janvier, à 4 heures, à la mairie.

La publication de l'arrêté préfectoral tiendra lieu de convocation individuelle pour les jeunes gens inscrits au tableau de recensement de la commune.

Guerre au cléricisme !

Telle est la devise du *Courrier*, feuille radicale et libre-penseuse de Saumur.

Les habitants de notre ville n'ont pas perdu le souvenir du magnifique reposoir construit par l'Ecole de cavalerie, dans sa cour d'honneur, un jour de Fête-Dieu.

Alors, la Religion, attaquée si ouvertement aujourd'hui par le *Courrier*, était acclamée par lui, et c'est par un article pompeux qu'il célébrait les magnificences de la procession.

Notre confrère a bien vite oublié ce qu'il écrivait alors ; nous trouvons bon aujourd'hui de lui en rappeler le souvenir.

Voici l'article du *Courrier* :

« Dimanche dernier, jour de l'octave de la Fête-Dieu, des processions ont eu lieu, comme d'habitude, dans toutes les paroisses de la ville de Saumur. Dans chaque quartier, la décoration des rues ne laissait rien à désirer, et de charmants reposoirs étaient disposés pour les stations des pieux cortèges.

« L'un de ces reposoirs, destiné à recevoir la procession de la paroisse Saint-Nicolas, était dressé dans la cour d'honneur de l'Ecole de cavalerie et adossé à la façade du bâtiment. Sa construction offrait un aspect sévère et original. De la verdure, des drapeaux tricolores, des armures, des casques, des armes de toutes sortes, disposés avec un art parfait, composaient ce singulier autel. Les candélabres étaient formés de canons de pistolet, les lustres de sabres et de baïonnettes. Le balcon du salon impérial était orné de faisceaux, de trophées et de rosaces qui procuisaient un bel effet. Une croix, également formée avec des armes, surmontait cet édifice religieux et militaire.

« A onze heures, les escadrons de l'Ecole de cavalerie se sont rangés en bataille de chaque côté et dans toute la longueur de la cour ; la musique prit place dans le vestibule qui conduit au grand escalier, d'où elle devait faire entendre ses mélodieux accords. L'état-major se rendit auprès du reposoir, entre les deux rangs de faisceaux qui lui servaient d'avenue, et deux spahis, au riche costume d'Afrique, furent placés, à droite et à gauche, sur les gradins de l'autel. Bientôt après on annonça la procession.

« Lorsque le dais fut arrivé à la grille de l'Ecole, un coup de canon, tiré sur l'esplanade du Chardonnet, salua l'entrée du Saint-Sacrement dans la cour d'honneur. Pendant que la procession s'avancait lentement, la musique, invisible, éclatait en joyeuses fanfares.

« Après les chants d'usage, le vénérable curé de Saint-Pierre monta à l'autel pour donner la bénédiction. Ce moment est le plus imposant et le plus solennel de la cérémonie. Le canon tonne, la musique fait entendre une marche guerrière, les soldats présentent les armes, fléchissent le genou, et le reposoir militaire apparaît, majestueux, au-dessus des troupes et des populations agenouillées qu'il domine. Ce tableau donne une idée du camp de Châlons, lorsque, chaque dimanche, à la messe célébrée au milieu de la plaine, le prêtre donne la bénédiction à l'armée.

« Le cortège reprit ensuite le chemin de l'église, et, à sa sortie de l'Ecole, le Saint-Sacrement a été salué d'un nouveau coup de canon.

« Toute la journée, le public a été admis à visiter le reposoir, qui fait le plus grand honneur à tous ceux qui ont pris part à sa construction. »

Qu'on ne l'oublie pas, ces lignes sont extraites du *Courrier de Saumur*, qui s'écrit aujourd'hui : GUERRE AU CLERICALISME !

(A suivre.)

Aux élections pour le Conseil municipal de Paris, dimanche dernier, les conservateurs du quartier de la Porte-Saint-Martin ont donné leurs votes à M. A. de la Narde, ingénieur civil, l'un des membres les plus actifs de la Société française de sauvetage ; ce candidat avait brillamment fait ses preuves de courage et de sang-froid, spécialement l'année dernière, dans les sauvetages de Saumur.

Malheureusement, M. de la Narde n'a obtenu que 807 voix, tandis que ses deux principaux concurrents, dont l'un, conseiller sortant et radical, M. Grimaud, ont obtenu un nombre de voix bien supérieur. Il y a ballottage dans ce quartier, mais M. Grimaud est assuré du succès au second tour de scrutin.

LES ELECTIONS DE DOUÉ.

Voici le résultat des élections de Doué-la-Fontaine :

46 candidats sur 24 ont été élus.

Sur ces 46 candidats, 13 figuraient sur la liste conservatrice, les trois autres figuraient sur la liste républicaine.

Parmi les 16 candidats élus, se trouvent 4 candidats portés à la fois sur la liste conservatrice et sur la liste républicaine.

En somme, sans y comprendre les républicains acceptés par les conservateurs et portés sur leur liste, 44 candidats classés comme conservateurs sont élus ; ils forment la majorité du Conseil municipal.

Les 5 candidats qui ont obtenu le plus de voix après ceux qui sont élus, figuraient, savoir : les 3 premiers sur la liste conservatrice, le 4^e et le 5^e sur la liste républicaine.

Il y a tout lieu de croire que 4 conservateurs, sinon 5, vont être élus dimanche prochain.

ELECTION DE THOUARCE.

La liste conservatrice tout entière a été élue à Thouarce.

Le maire républicain, M. Victor Labbé, si connu par ses arrêtés autoritaires, et la liste qu'il patronnait, ont été battus à près de 200 voix de majorité.

Cette élection a un caractère qu'il importe de signaler. Elle s'est faite en grande partie sur la question de la suppression de l'enseignement religieux dans les écoles, et sur la nécessité de nommer un conseil municipal décidé à défendre les droits des familles, si l'odieuse loi préparée par M. Paul Bert est mise en pratique. Les pères de famille, avec un ensemble qui doit donner à réfléchir aux partisans de l'instruction laïque et obligatoire, ont répondu à l'appel que leur a adressé, au nom de la liste conservatrice, M. de Soland, député, qui avait accepté la candidature à Thouarce. (*Union de l'Ouest.*)

A Saint-Sylvain, commune où M. Maillé (Alexis) possède une résidence de campagne, la liste conservatrice a passé tout entière, moins un nom. M. Henry Trottier, candidat républicain, arrive avant-dernier avec 179 voix contre 300 environ obtenues par les conservateurs élus avant lui. Le maire, M. Renault-Liboreau, qui avait remplacé M. Fernand Desvarannes, révoqué, n'a pas été élu. Si le suffrage universel a quelque autorité auprès des républicains, voilà M. le préfet obligé de reconnaître qu'il est condamné par le verdict des électeurs de Saint-Sylvain. (*Id.*)

Grezillé. — La liste de M. le maire Decosse est complètement battue et M. le maire républicain est rendu à la vie privée.

Saint-Georges-sur-Loire. — Sur seize conseillers à élire, quinze ont été élus au premier tour, le premier avec 580 voix. Le maire, M. Suaudeau, ne vient que le 14^e avec 460 voix. M. le vicomte de Cumont est élu avec 514 voix. La majorité est acquise aux conservateurs. Reste un ballottage pour compléter l'élection.

Faveray. — Succès complet de la liste conservatrice, sur laquelle était porté M. Maurice de Soland, fils du député. Même succès à Avrillé, aux Ponts-de-Cé, à Chalonnes. A Montjean et à Beaufort, les candidats républicains sont distancés de beaucoup par les conservateurs.

Segré. — La liste conservatrice, composée des membres de l'ancien conseil municipal, a passé tout entière, moins un candidat auquel il manque 9 voix pour avoir obtenu la majorité légale.

LES ÉLECTIONS DE TOURS.

On lit dans le *Journal d'Indre-et-Loire* de lundi :

« Nous sommes battus, mais MM. Rivière, Royer et Saint-Hérant sont rossés. Quant à M. Gilbert, il doit assurément trouver la tuile d'hier infiniment plus lourde encore que la tuile de Perrusson. N'eussions-nous détruit que l'administration de MM. Rivière et Saint-Hérant, nous aurions déjà rendu un grand service à nos concitoyens. Mais cette élection a un résultat plus considérable.

« Elle fait connaître, à la tête du Conseil élu, à MM. Pimbert, Meneu, etc., hommes à qui nous ouvrons, hier, nos rangs, et qui sont imposés aujourd'hui comme administrateurs à M. le Préfet, que trois mille de leurs concitoyens réprouvent la politique de sectaire inaugurée par M. Rivière et l'administration de concessionnaires continuée par MM. Saint-Hérant et Gilbert.

« Nous avons assez de confiance dans le caractère de MM. Pimbert et Meneu, bien qu'ils soient nos adversaires, pour espérer qu'ils ne se laisseront point entraîner par la queue du Conseil. MM. Rivière, Saint-Hérant et Royer, rangés en compagnie du petit père Rocher, d'un Deshayes-Potet et d'un Pinson : un semblable accouplement doit leur révéler la mesure de l'estime qu'accordent les républicains eux-mêmes à ces arrogants brailleurs.

« En plusieurs occasions, M. Pimbert a fait preuve d'une énergie et d'une honnêteté de caractère qui nous empêchent de regretter son succès. D'ailleurs, nous savons que c'est malgré lui qu'il a été porté sur la liste anti-cléricale et qu'il n'a point accepté le mandat impératif de M. Rivière. Nous croyons ne pas nous tromper en assurant que M. Meneu, esprit naturellement modéré et libéral, puisera l'énergie qui lui est nécessaire pour résister aux excitations haineuses qui l'entourent.

« M. Belle lui-même, à quelque aplatissement qu'il se soit résigné dans cette campagne électorale, comprendra peut-être qu'il ne doit une partie de son influence qu'à sa résistance aux suggestions de M. Rivière. M. Rivière, au sein du Conseil, l'a battu. Les électeurs républicains se sont prononcés contre M. Rivière et lui ont rendu le rang d'où on l'avait chassé. M. Rivière est toléré à grand peine. M. Belle n'est que diminué, et s'il l'est, c'est sans doute parce qu'il a faibli devant son rival.

« Quant aux conservateurs, ils ont cru en partie devoir s'abstenir encore. Leur inertie est incurable. Les chevaliers de la mort dans l'âme sont restés les pieds sur leurs chenevis. Faute de 500 à 1,000 voix, nos candidats sont battus. Les chevaliers de la mort dans l'âme méritent qu'on les pille et les vole. Quand la République aura brisé leurs vitres et dégonflé leur tire-lire, peut-être comprendront-ils que leur apathie et leur indifférence sont maudissables. »

Les journaux de Tours publient la lettre suivante :

« Monsieur le rédacteur, Avant-hier, jour des élections municipales, M. le maire Rivière était, dès huit heures du matin, à la porte de la mairie; il prit une liste à chacun des distributeurs; quand il fut à la liste démocratique, il dit à l'homme qui en était le détenteur :

« — Savez-vous, mon bonhomme, que cette liste n'est pas autorisée et qu'en la distribuant vous encourez une très-grande responsabilité? ce cas est fort grave.

« — Mais, monsieur Rivière, ça serait bien malheureux pour moi, je n'y suis pour rien; on me paie pour faire ce travail, ce n'est pas ma faute.

« — Donnez-moi votre nom ainsi que celui des personnes qui vous ont commandé.

« Les noms furent donnés.

« — Enfin, monsieur Rivière, je ne puis pas être responsable; je ne fais que ce que l'on me commande.

« — Vous croyez cela, bonhomme? détrompez-vous, vous l'êtes plus que les autres, puisque c'est vous qui les faites.

« Le distributeur partit et ne revint qu'à neuf heures.

« Je vous relate ces faits, Monsieur le Rédacteur, pour faire connaître l'ardeur que cet homme a mise dans la lutte, eu égard à sa position de maire et de député.

« Agréez, etc.

« UN ÉLECTEUR. »

LE MANS.

La liste radicale a triomphé sur toute la ligne et au premier tour de scrutin, avec trois mille voix de plus, en moyenne, que les candidats conservateurs.

« Les voilà pour une nouvelle période de trois années, dit l'*Union de la Sarthe*, maîtres de l'administration, des destinées et des finances de la ville du Mans. Les voilà libres, absolument libres de faire tout ce qu'ils voudront, sans craindre la contradiction ni le contrôle d'une minorité gênante. »

CONCERTS POPULAIRES DE L'ASSOCIATION ARTISTIQUE D'ANGERS.

Dimanche prochain, 16 janvier, un festival en l'honneur de C. Saint-Saëns (abonnement suspendu.)

Le grand artiste dirigera l'exécution de plusieurs de ses dernières œuvres et interprétera lui-même un de ses concertos.

Il sera accompagné de M. Brandoukoff, violoncelliste, premier prix du conservatoire de Moscou.

Le bureau météorologique du *New-York Herald* communique l'avis suivant :

« Une grande dépression traverse l'Atlantique et probablement elle acquerra une énergie dangereuse. Elle arrivera sur la Grande-Bretagne et la Norvège en touchant les côtes de France entre le 14 et le 13.

« Pluies et verglas. Bourrasques de l'Est en retour au Nord-Ouest. Tempête sur l'Atlantique. »

LA RÉCOLTE DES VINS EN 1880.

Le total de la récolte est de 29,677,472 hectolitres. — C'est 4 millions d'hectolitres de plus qu'en 1879, mais 22 millions d'hectolitres de moins que le chiffre moyen des dix dernières années.

Voici quel a été le rendement pour 1880 de chacun des départements viticoles de notre région :

Indre-et-Loire	233.689	hectolitres
Loire-Inférieure	329.615	—
Maine-et-Loire	124.547	—
Deux-Sèvres	94.394	—
Vendée	104.288	—
Vienne	872.708	—

C'est en grande partie à l'hiver rigoureux 1879-1880, ainsi qu'à la grêle, qu'il faut attribuer la faiblesse de la récolte.

Le rendement aurait été inférieur encore si les départements de l'Aude, de la Haute-Garonne, des Pyrénées-Orientales, de la Haute-Savoie, du Tarn et de Tarn-et-Garonne, n'avaient obtenu des chiffres supérieurs à ceux de la moyenne des dix dernières années.

En ce qui concerne le phylloxera, on évalue à 36,000 hectares la superficie des vignobles détruits pendant le cours de cette année.

Pour la qualité, bien que les renseignements recueillis ne puissent présenter un caractère de certitude absolue, on s'accorde généralement à la trouver satisfaisante.

Le dépôt des ouvrages de la Société Bibliographique de Paris et de la librairie Palmé, qui était pendant la foire qui de Limoges, vis-à-vis la rue du Palais-de-Justice, est établie rue du Marché-Noir, n° 44, à Saumur.

On trouvera dans cette maison, entre autres ouvrages : *Les Bénéfices de la maison Gambetta*; tous les almanachs, etc., etc., et diverses brochures d'actualité.

Tribunaux.

Voici la fin des réponses du soldat Juge, accusé de vol à la Trappe de Bellefontaine :

« D. Cette consigne était-elle écrite ?

« R. Je n'en sais rien; d'ailleurs, je ne sais pas lire. J'ai entendu le capitaine donner cette consigne.

« D. Avez-vous connaissance que pendant l'occupation on ait brisé des scellés ?

« R. Non, mon colonel.

« D. Avez-vous vu des scellés quelque part ?

« R. J'en ai vu sur la porte de l'Hôtel-rie neuve. J'ai fait faction dans cet endroit; on m'avait dit de ne pas laisser toucher aux scellés.

(Un dessin, représentant l'abbaye de Bellefontaine, est mis sous les yeux de l'accusé qui montre le lieu où il a fait effraction. M^e Houssard prie M. le président de faire préciser à l'accusé le point où se trouvait le coffre lorsqu'il l'a enlevé. Puis, à la suite des explications fournies par le juge, il constate que sur les portes donnant accès dans l'appartement où était le coffre, les scellés avaient été brisés.)

« L'accusé. — Les scellés avaient été brisés avec le consentement de l'autorité, parce qu'il fallait aller par là pour se procurer l'avoine nécessaire aux chevaux des Trappistes. »

Juge a été condamné à trois ans de prison.

Faits divers.

On lit dans l'*Espérance*, de Nantes :

« Un triste accident s'est produit le 4 janvier entre Mauves et Thouaré. Des ouvriers terrassiers, occupés à la construction d'une route, avaient pratiqué cinq trous de mines, dont quatre étaient déjà chargés, quand, pendant que l'on bourrait le cinquième, une explosion formidable se produisit; les débris de pierre lancés par cette explosion atteignirent les malheureux travailleurs qui furent plus ou moins grièvement blessés. Plusieurs d'entre eux furent transportés à l'hôpital de Nantes; un autre, nommé Alexandre Joyau, demeurant à Mauves, a été transporté à son domicile.

« On présume que cet accident est dû à l'imprudence d'un jeune homme de 16 ans et demi qui, chargé de mettre le feu à la mine, serait passé avec un tison enflammé trop près de la boîte à poudre dans laquelle une étincelle serait tombée. Ce jeune homme est lui-même au nombre des victimes. »

Connait-on seulement le nom de l'inventeur de l'éclairage au gaz? Il s'appelait Philippe Lebon.

« La concession d'une partie de la forêt de Rouvray fit espérer à Philippe Lebon qu'il pourrait bientôt utiliser sa découverte sur une grande échelle. Il s'associa avec des Anglais, gens fort pratiques et toujours empressés à vulgariser et à perfectionner les inventions d'autrui. La guerre qui éclata en 1802 le priva de ses associés; des malheurs privés achevèrent de le ruiner; l'incendie dévora son usine. Il se releva, cependant, et au moment du sacre de Napoléon, auquel il fut invité, il était certain du succès. Le soir de ce jour-là, il dînait avec quelques amis, et il les quitta vers dix heures.

« Le lendemain, on trouva son cadavre dans les Champs-Élysées, percé de treize coups de couteau. Les Champs-Élysées, en 1804, étaient un cloaque désert, dans lequel on ne s'aventurait qu'avec crainte. Que s'était-il passé? Lebon, en rentrant chez lui, avait-il été victime d'assassins vulgaires qui en voulaient à sa bourse? Avait-il succombé sous les coups de rivaux inconnus, désireux de reprendre son invention à leur profit? On ne l'a jamais su. Sa vaillante veuve se voua à l'œuvre ardue de faire rendre justice à la mémoire de Philippe Lebon. Elle en poursuivit les travaux, et en 1814, après sept années de lutte, elle obtint enfin une pension... de douze cents francs! Mais si le chiffre était mince, l'honneur était grand. Désormais, le nom de Philippe Lebon était acquis aux gloires de la patrie. »

Voici le sommaire du dernier numéro de l'*Univers illustré* :

TEXTE : Courrier de Paris, par Gérôme. — Bulletin, par X. Dacheres. — Théâtres, par Damon. — M. Parnell et l'agitation en Irlande, par H. Vernoy. — Revue scientifique, par le docteur E. Decaisne. — Le tunnel sous la Manche. — Courrier du palais, par Maître Guérin. — Les conspirateurs nihilistes en Russie, par A. Brunet. — Souvenirs de la Nouvelle-Calédonie, par Henri Rivière (suite). — Bulletin financier, par Plutus.

GRAVURES : Incendie du vaisseau cuirassé le *Richelieu*, à Toulon. — M. Parnell, chef du mouvement national en Irlande. — Paysans irlandais, comté de Mayo (six gravures). — Travaux préliminaires pour l'exécution du tunnel sous la Manche (trois gravures). — Scènes des dernières inondations. — Les réceptions du jour de l'an : visite des officiers de l'armée de Paris au général Clinchant. — Nihilistes surpris par la police russe. — Exécution des auteurs de l'attentat du Palais-d'Hiver, à Saint-Petersbourg. — Rébus.

Abonnements : un an, 22 fr.; six mois, 11 fr. 50; trois mois, 6 fr.

Bureaux : rue Auber, 3, Paris.

LE FOYER ILLUSTRÉ.

Sommaire du n° 14 (Dimanche 9 janvier 1881).

La Girondine, par J. Claretie. — Variétés parisiennes : Le porte-drapeau, par Frantz Beauvallet. — Histoire de chasse : Une chasse aux marcreuses, par Fernand Delisle. — Voyage en Perse et en Arménie, par Maxime Petit. — Le Roman d'un brave homme, par Edmond About. — Pensées et Maximes. — Le Théâtre en zigzags, par Ch. Legaud. — Jeux d'esprit, par Ch. Duagel. — Problèmes nouveaux. — Petite correspondance.

M. DÉTRICHÉ

Place de l'Hôtel-de-Ville, à Saumur.

Leçons particulières.

Préparation spéciale au Brevet de capacité, et aux examens du Volontariat.

LA MAISON A. LAN ET C^{ie}

Banquiers.

18, rue Beaurepaire, à Saumur.

Délivré dès à présent et jusqu'au moment de la vente publique indiquée pour le fin du mois des actions irréductibles de la société du Canal de Pierrelatte.

Les actions du Canal de Pierrelatte jouissent de la garantie de l'État à 4 fr. 65 pour cent.

Les documents complets seront envoyés gratuitement à toute personne qui en fera la demande.

N'ACHETEZ RIEN sans réclamer de vos Fournisseurs des COUPONS COMMERCIAUX C'est une Caisse d'Épargne GRATUITE Pour Brochures et Renseignements s'adresser :

A Saumur, maison LAN ET C^{ie}, 18, rue Beaurepaire.

Marché de Saumur du 8 Janvier.

Blé semence (l'ha)	—	Huile de noix	50	110	—
Blé nouv. (l'ha)	21	Huile chene	50	—	—
Froment (l'ha)	21	Graine tréfle	50	—	—
Halle, moy.	74	— luzerne	50	—	—
Seigle	75	Foin (dr. c.)	780	90	—
Orge	65	— Luzerne	780	90	—
Avoine bar.	50	Paille	780	50	—
Fèves	75	— Amandes	50	—	—
Pois blancs	80	— Cire jaune	50	190	—
— rouges	80	— Chanvres 1 ^{re}	—	—	—
Colza	65	— qualité (52 k. 500)	44	—	—
Chenevis	50	— 2 ^e	40	—	—
Farine, culas	157	— 3 ^e	36	—	—

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).

Coteaux de Saumur, 1880,	1 ^{re} qualité	225 à 250
Id. 1880,	2 ^e	150 à "
Ordin., env. de Saumur 1880,	1 ^{re}	115 à "
Id. 1880,	2 ^e	105 à "
Saint-Léger et environs 1880,	1 ^{re}	120 à "
Id. 1880,	2 ^e	110 à "
Le Puy-N.-D. et environs 1880,	1 ^{re}	100 à "
Id. 1880,	2 ^e	95 à "
La Vienne, 1880,	—	90 à "

ROUGES (2 hect. 30).

Souzay et environs, 1880	—	à "
Id. 1880	—	à "
Champigny, 1880	1 ^{re} qualité	à "
Id. 1880	2 ^e	à "
Id. 1880	1 ^{re}	à "
Id. 1880	2 ^e	à "
Varrains, 1880	—	150 à "
Varrains, 1880	—	140 à "
Bourguell, 1880	1 ^{re} qualité	160 à "
Id. 1880	2 ^e	150 à "
Id. 1880	1 ^{re}	à "
Id. 1880	2 ^e	à "
Restigné 1880	—	150 à "
Id. 1880	—	à "
Chlnon, 1880	—	150 à "
Id. 1880	—	140 à "
Id. 1880	—	à "
Id. 1880	—	à "

**SANTÉ A TOUS
ADULTES ET ENFANTS,**
rendue sans médecine, sans purges et sans frais,
par la délicieuse farine de Santé, dite :
REVALESCIÈRE
Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatulents, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, dartres, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant. Le Dr Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte : « Naturelle-

ment riche en acide phosphorique, chlorure de potasse et canéise — les éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os — (élément dont l'absence dans le pain, la panade, l'arrow-root et autres farineux, occasionne l'effroyable mortalité des enfants, 51 sur 100 la première année, et de beaucoup d'adultes se nourrissant de pain), la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, dépérissant d'atrophie et de faiblesse très prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux étiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 34 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

Curé N° 98,714 : Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PRYCELET, instituteur à Eynac (Haute-Vienne).

N° 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Core N° 99,625. — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Aussi « LA REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE », en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — BISCUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIÈRE en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND; BESSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épicer, quai de Limoges, et partout chez les bons

pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^e (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (718)

CHEMINS DE FER DE L'ETAT
Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS DE SAUMUR		ARRIVÉES A POITIERS		ARRIVÉES A ANGERS	
6 h. — matin.		10 h. 30 matin.			
8 15 —				11 h. 55 matin.	
11 25 —		7 40 soir.			
1 17 soir.		4 51 —			
4 55 —				9 10 soir.	
7 50 —		11 48 —			

DÉPARTS DE POITIERS		ARRIVÉES A MONTREUIL		ARRIVÉES A SAUMUR	
5 h. 30 matin.		9 h. 13 matin.		9 h. 53 matin.	
8 35 —		5 17 soir.		6 30 soir.	
12 15 soir.		3 50 —		4 28 —	
6 45 —		10 47 —		11 20 —	

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 43.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 11 JANVIER 1881.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 %	84 90	»	»	Crédit Foncier colonial	433	»	»	C. gén. Transatlantique	567 50	»	»
3 % amortissable	86 70	»	»	Crédit Foncier, act. 500 fr.	1475	»	»	Canal de Suez	1362 50	2 50	»
4 1/2 %	115 60	»	»	Obligations foncières 1877	358	»	»	Société autrichienne	398 75	1 25	»
5 %	120 40	»	»	Obligations communales 1879	459	»	»	OBLIGATIONS.			
Obligations du Trésor	519	»	»	Obligat. foncières 1879 3 %	455	»	»	Est	387	»	»
Obligations du Trésor nouvelles	510	»	»	Sec. de Crédit ind. et comm.	742 50	»	»	Midi	388	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857	235	»	»	Crédit mobilier	670	»	»	Nord	392	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	509	»	»	Crédit Foncier d'Autriche	895	»	»	Orléans	390	»	»
— 1865, 4 %	522	»	»	Est	770	3 75	»	Ouest	387	»	»
— 1869, 3 %	405	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée	1565	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée	389	»	»
— 1871, 3 %	393	»	»	Midi	1180	»	»	Paris (Grande-Ceinture)	391 75	»	»
— 1875, 4 %	515	»	»	Nord	1750	»	»	Paris-Bourbonnais	388 50	»	»
— 1876, 4 %	513	»	»	Orléans	1350	»	»	Canal de Suez	575	»	»
Banque de France	3800	»	»	Ouest	880	25	»				
Comptoir d'escompte	1633	»	»	Compagnie parisienne du Gaz	1530	»	»				

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.
GARE DE SAUMUR.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	
6 — 45 — — — — — (s'arrête à Angers).	
8 — 56 — — — — — omnibus-mixte.	
1 — 25 — — — — — soir,	
3 — 32 — — — — — express.	
7 — 15 — — — — — omnibus.	
10 — 37 — — — — — (s'arrête à Angers).	

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.	
8 — 21 — — — — — omnibus.	
9 — 40 — — — — — express.	
12 — 40 — — — — — soir, omnibus-mixte.	
4 — 44 — — — — — — — — —	
10 — 28 — — — — — express-poste.	

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

BUREAUX : 41, RUE SAINT-ROCH 48^e ANNÉE Abonnement annuel, commençant en janvier. — MUSÉE SEUL : Paris, 7 francs; Départements, 8 francs 50. MUSÉE et MODES réunis : 1881 Paris, 13 francs; Départements, 16 francs. (Envoyer un bon de poste ou un mandat sur Paris.)

MUSÉE DES FAMILLES

Une livraison par mois avec dix à quinze magnifiques gravures inédites : un volume par an. NOUVELLES, HISTOIRES, SCIENCES, VOYAGES, BEAUX-ARTS, ACTUALITÉS, MORALITÉ IRREPROCHABLE. Texte par A. Genevay, H. de la Blanchère, Bertoud, Comettant, Deslys, Bienne Marcel, Chalamei, Paul Cellières, R. de Navery, Verne, etc. Illustrations, par A. de Bar, Bertall, Doré, Foulquier, Gavarni, Johannot, Lix, H. Scott, C. Gilbert, Kauffmann, Morin, etc. — Le volume de 1880 (47^e année de la collection) est en vente.

COLLECTION. — Les 45 premiers volumes : chacun, Paris, 4 fr.
Somme à ajouter pour le port (France et union postale) : 1 volume, 1 fr.; 2 volumes, 1 fr. 50; 3 volumes, 2 fr.; et à partir de 4 volumes, 25 cent. en plus par chaque volume.
Les 46^e et 47^e volumes; chacun, Paris 7 fr., Départements 8 fr. 50.
NOTA. — LES VOLUMES RELIÉS SE PAYENT 1 fr. 50 EN PLUS PAR VOLUME.
Les abonnements se font pour l'année entière et partent du 1^{er} Janvier. — Envoi d'un spécimen contre 25 cent.

Complément facultatif du MUSÉE

MODES VRAIES — TRAVAIL EN FAMILLE

51^e ANNÉE

Journal mensuel, le meilleur et le plus sûr des guides pour une femme qui recherche la grâce et l'élegance de bon ton dans sa toilette, paraissant tous les mois avec le MUSÉE et contenant chaque année mille patrons et modèles exécutables de tous les ouvrages à l'aiguille; grandes feuilles de BRODERIE, gravures de modèles colorés, grandes TAPISSERIES COLORIÉES, morceaux de musique des maîtres; grandes feuilles de crochet, tricot, filet, bourses, perles, jais, ornements, petits

ouvrages nouveaux, etc., près de 200 colonnes de texte explicatif, clair et précis; causeries de salon; critique des modes à éviter, créations intelligentes, jardinage, jeux de salon, proverbes, charades, énigmes.

Tous dessins inédits, propriété exclusive des abonnés.
Prix d'abonnements : Paris, 7 fr. par an; Départements, franco, 8 fr. 50; avec le MUSÉE, Paris, 13 fr., Départements, 16 fr.
Envoi d'un numéro spécimen MUSÉE et MODES contre 50 cent. en timbres-poste.

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE
A L'AMIABLE,
UNE MAISON

Située à Saumur, rue du Roi-René, occupée par M. Guiton, tailleur.
S'adresser, pour traiter, au notaire. (12)

Etudes de M^{es} LAUMONIER et MÉHOUS, notaires à Saumur.

Le dimanche 16 janvier 1881, à une heure du soir.

Au Coudray-Macouard, propriété de M. Gauron-Lambert,

Il sera procédé, par lesdits notaires,

A LA VENTE PUBLIQUE

De 10,000 kilogrammes de Foin, Luzerne et Sainfoin, bottelés; DEUX BARRIQUES DE VIN BLANC; Le tout de la récolte de 1880. Au comptant et 10 centimes par franc en sus. (15)

A VENDRE
UN PETIT PONEY CORSE
Propre à la selle et à la voiture.
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE
OU A LOUER
PRÉSENTEMENT,
MAISONS

A Beaulieu, commune de Dampierre.
S'adresser à M. Joseph SCHRETTEN-THALER, pâtissier, rue Saint-Jean.

A CÉDER

POUR CAUSE DE DÉPART,
UNE TRÈS-BONNE CHAPELIERIE
Située à Saumur, rue Saint-Jean, n° 50.

Très-bonne clientèle civile et militaire.
S'adresser à M. BONNOT, chapelier.

A LOUER

PRÉSENTEMENT
Ou pour la Saint-Jean prochaine,
UNE MAISON
Située à Saumur, rue de l'Ancienne-Messagerie,

Comprenant, au rez-de-chaussée, salle à manger donnant sur le jardin, cuisine à côté; six chambres au premier et au second; grenier, cave et servitudes.
S'adresser au bureau du journal.

A AFFERMER

Pour la Saint-Jean prochaine,
BOUTIQUE ET APPARTEMENTS
Rue Nationale, n° 3,
Occupée par le sieur Richard-Cochin, menuisier-revendeur.
S'adresser à M. BARBIN-MORICET.

AVIS

Si vous voulez que vos matelas soient bien refaits, adressez-vous au **matelassier, rue du Pres-soir-Saint-Antoine, n° 5**; il se rend à domicile, en ville et à la campagne.
PRIX MODÉRÉS.

1 FRANC par AN 103,000 Abonnés 52 NUMÉROS

Le Moniteur
Des
Valeurs à Cots

(Paraît tous les dimanches, avec une Causerie financière du Baron Louis)

LE SEUL JOURNAL FINANCIER qui publie la Liste officielle des Tirages de toutes Valeurs françaises et étrangères

LE PLUS COMPLET DE TOUTES LES JOURNAUX (SEIZE PAGES DE TEXTE)

Il donne Une Revue générale de toutes les Valeurs. — La Cote officielle de la Bourse. Des Arbitrages avantageux. — Le Prix des Coupons. — Des Documents inédits.

PROPRIÉTÉ DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FRANÇAISE DE CRÉDIT. — Capital : 30,000,000 de fr.

Abonnements dans tous les Bureaux de Poste : UN FRANC PAR AN, et à Paris, 17, rue de Londres.

16 PAGES DE TEXTE

PAR AN 50 CENTIMES

LE CRÉDIT PARISIEN

Journal Financier, indispensable à tous les Porteurs de Titres

DÉFENSEUR DES INTÉRÊTS FRANÇAIS

Combat les Emprunts Étrangers si funestes à la France.

Les Abonnements sont reçus sans frais, 30, Avenue de l'Opéra, Paris.

ET DANS TOUTS LES BUREAUX DE POSTE DE FRANCE

LA VELOUTINE

EST UNE

Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth

PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU

Elle est adhérente et lavable, aussi donne-t-elle un teint une fraîcheur naturelle.

PARIS — Ch. FAY, Inventeur — 9, rue de la Paix

SE MÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS

Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875.

Saumur, imprimerie de P. GODET.